

TENDANCE LOISIRS 10 ANS – JEU ANNIVERSAIRE PAR TIRAGE AU SORT

RÈGLEMENT DE JEU-CONCOURS PROMOTIONNEL

1. Organisateur

A l'occasion des 10 ans de son site internet, la société TENDANCE LOISIRS, représentée par Mr Laurent FERT, gérant, domiciliée 25 rue Saint Médard 28210 CHAUDON, et inscrite au RCS de CHARTRES (28) sous le numéro 478120074, désignée ci-après par le terme "l'Organisateur", organise un jeu concours anniversaire.

2. Lots

Les participants ont la possibilité de gagner l'un des 20 lots suivants (visuels en annexe) :

- 1 x Plancha à poster MASTER L Campinggaz (valeur indicative 349.00 €) ;
- 1 x Barbecue à poser ATTITUDE 2 GO Campinggaz (valeur indicative 199.90 €) ;
- 3 x Couteau Opinel N°8 Chêne Black "10 ans Tendance Loisirs", manche en chêne, lame inox (valeur indicative 35.00 €) ;
- 5 x Couteaux Opinel N°8 Olivier "10 ans Tendance Loisirs", manche en olivier, lame inox (valeur indicative 15.70 €) ;
- 10 x Couteaux Opinel N°8 Hêtre "10 ans Tendance Loisirs", manche en hêtre, lame inox (valeur indicative 10.00 €).

Les lots distribués ne pourront être échangés contre leur valeur en argent.

La remise des lots n'impliquera aucun frais pour les participants. Les lots seront expédiés aux gagnants à l'adresse indiquée dans le formulaire. En cas d'adresse incorrecte, ou en cas de colis mis en instance non retiré dans les délais, si le colis est retourné à Tendance Loisirs, le gagnant perd le droit à son lot, et l'organisateur pourra en disposer à sa convenance.

En cas d'indisponibilité de l'un ou plusieurs des lots indiqués, l'organisateur se réserve le droit de le(s) remplacer par un autre produit équivalent.

3. Conditions de participation

La participation au présent jeu-concours est réservée aux personnes remplissant les conditions suivantes :

Le jeu est ouvert à toute personne majeure à la date de participation, domiciliée en France ou en Belgique, et ayant passé au moins une commande sur le site www.tendance-loisirs.fr depuis le 01/03/2020 (sans minimum d'achat).

Le concours n'est pas ouvert aux clients professionnels.

4. Frais de participation

La participation au tirage au sort implique pour le participant d'avoir passé au moins une commande sur le site internet www.tendance-loisirs.fr entre le 01/03/2020 et le 30/04/2021 (sans minimum d'achat). L'achat doit avoir été réalisé avant la participation au concours.

5. Modalités de participation

La participation au jeu-concours est ouverte du 15/03/2021 au 30/04/2021.

La participation est limitée à une participation par foyer (même nom de famille, même adresse). Un contrôle des participations en doublon sera réalisé avant tirage au sort.

Toute participation non conforme (hors dates du jeu, sans commande internet, avec une adresse mail qui ne se rattache pas à la référence de commande indiquée) ou incomplète sera considérée comme nulle.

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable d'une éventuelle erreur de saisie des informations du formulaire par le participant.

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

Le client particulier souhaitant participer au concours doit remplir le formulaire de participation disponible à l'adresse [via ce lien](#), sur lequel il sera amené à communiquer ses coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone) et la référence d'au moins une commande passée sur le site internet www.tendance-loisirs.fr entre le 01/03/2020 et le 30/04/2021 (la commande devant avoir été passée avant la participation), sans minimum d'achat.

6. Désignation des gagnants

Les gagnants seront déterminés de la manière suivante :

Les gagnants seront désignés par tirage au sort le 03/05/2021 parmi les participations enregistrées conformes. Le tirage au sort aura lieu au siège de Tendance Loisirs à Chaudon.

les lots seront distribués dans l'ordre de tirage :

- Le premier participant tiré au sort se verra attribuer la plancha Master L
- Le second participant tiré au sort se verra attribuer le barbecue à poser Attitude 2 Go
- Du 3eme au 5eme tirés au sort, les participants tirés au sort se verront attribuer un couteau Opinel Chêne Black "10 ans Tendance Loisirs"
- Du 6eme au 10eme tirés au sort, les participants tirés au sort se verront attribuer un Couteau Opinel N°8 "10 ans Tendance Loisirs" manche olivier, lame inox
- Du 11eme au 20eme tirés au sort, les participants tirés au sort se verront attribuer un Couteau Opinel N°8 "10 ans Tendance Loisirs" manche hêtre, lame inox

7. Date et modalités de publication des résultats

Les résultats seront communiqués le 03/05/2021. Les gagnants seront contactés directement par l'Organisateur.

La liste des gagnants sera par ailleurs publiée sur le site www.tendance-loisirs.fr

A ce titre les participants autorisent expressément l'organisateur à publier leur prénom, la 1^{ère} lettre de leur nom de famille, ainsi que le nom de la ville et le numéro de département au titre de la publication des résultats sur le site internet.

7. Remise des lots

Après avoir informé les gagnants, leurs lots respectifs leurs seront envoyés à l'adresse indiquée sur le bulletin de participation.

L'attention des participant est attirée sur l'importance de l'exactitude de l'adresse communiquée. En cas de non-distribution du lot suite à une adresse incorrecte, le lot qui serait retourné serait perdu et à disposition de l'organisateur.

De même, en cas d'absence lors de la présentation à domicile, et de la mise en instance du lot (en bureau de

poste ou relais colis), il appartient au destinataire de retirer le colis dans le délai imparti. En cas de retour pour dépassement du délai d'instance le lot qui serait retourné serait perdu et à disposition de l'organisateur.

9. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants (nom, prénom, adresse, adresse mail et numéro de téléphone) sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui envoyer le lot lui étant attribué.

Les données ainsi collectées ne seront ni cédées à des tiers, ni utilisées ultérieurement par Tendance Loisirs.

Les coordonnées des gagnants et les données du tirage au sort seront conservées 1 an pour servir de preuve en cas de contestation.

Les coordonnées des personnes qui n'auraient pas été tirées au sort seront détruites dans les 24h qui suivent le tirage au sort.

10. Validation des conditions du règlement du jeu

En accédant au formulaire de participation et en le validant, le participant accepte ce règlement et s'y soumet sans réserve. Aucun recours ne pouvant être lancé en cas de non-respect de l'une ou plusieurs des conditions indiquées dans le présent règlement par le participant.

Règlement rédigé le 12/03/2021 à CHAUDON (28)

ANNEXE

Visuels et caractéristiques des lots à gagner

PLANCHA MASTER L CAMPINGAZ



Planque fonte double émailage 60X40cm
Encadrement acier inoxydable - Allumage intégré dans les boutons
Bac de récupération des graisses sur le coté

BARBECUE A POSER ATTITUDE 2 GO CAMPINGAZ



Grille en fonte émaillée 48x26cm
Allumage piezo - Grand tiroir de récupération des graisses

COUTEAUX « ANNIVERSAIRE » OPINEL



Couteau manche en chêne, lame inox noire 8.5cm, coffret en bois

Couteau manche en olivier, lame inox 8.5cm, boîte cadeau

Couteau manche en hêtre, lame inox 8.5cm, boîte cadeau